

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 novembre 2016.

Excusé : Dassaud C.

Absent : Héraud F .

Le compte-rendu de la réunion du 17 octobre 2016 a été adopté à l'unanimité.

1 DECISIONS :

Décisions du Maire

Rue des Pertoux :29805,60€ TTC

Achat épareuse : 33600€ TTC

Emprunt de 19200€ pour achat épareuse

Décisions modificatives :

Cession de l'épareuse chapitre 024 : 14400€

Achat épareuse chapitre 021 : 19200€

2 DETR 2017

Rue des Pertoux subvention de 30% sur un montant de travaux de 24383€ HT Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Parra R. au printemps 2017

Réfection des sols des 2 classes du rez de chaussée école : devis de l'entreprise BTP-TTB pour un montant de 23 545.68 €

3 FIC 2017 : réfection des sols des 2 classes

4 CONVENTION AVEC LA SEMERAP

Poteaux d'incendie : le 3^{ème} alinéa de la convention est remplacé comme suit : « la décision de ne pas reconduire la convention doit être signifiée par écrit à la SEMERAP 2 mois avant l'échéance annuelle. Dans le cas contraire la convention sera reconduite de manière tacite. » Accord du Conseil Municipal.

Redevance assainissement : le 3^{ème} alinéa de la convention est remplacé comme suit : « la décision de ne pas reconduire la convention doit être signifiée par écrit à la SEMERAP 2 mois avant l'échéance annuelle. Dans le cas contraire la convention sera reconduite de manière tacite. » Accord du Conseil Municipal.

5 CONTRAT D'ASSURANCE SOFAXIS : Avenant suite à modification tarifaire.

Augmentation de 5% du taux des cotisations à compter du 01/01/2017 (agents CNRACL)

Hauteur de remboursement : 100% franchise en maladie ordinaire : 15 jours

Taux de remboursement actuel : 8% taux de remboursement au 01/01/2017 : 8,40%

6 VOIERIE COMMUNALE :

L'impasse de la Chanat doit être intégrée dans la voirie communale. Le montant de la DGF est calculé en fonction de la longueur de la voirie communale.

7 RECENSEMENT DE LA POPULATION :

L'agent recenseur percevra une indemnité brute de 1424€. Accord du Conseil Municipal

8 RAPPORT DES COMMISSIONS :

Travaux

La toiture du lavoir rue du Thuy a été refaite et des plantations effectuées sur le talus. Ce sont les employés communaux qui ont réalisé ces travaux

Les sols de la salle des fêtes (hors cuisine et sas d'entrée) vont être remis en état par une entreprise de nettoyage pour un montant de 288€HT

Ecole : rapport du Conseil d'école

Effectifs : 75 élèves sont répartis dans les 3 classes de l'école de Limons. Cette année 7 CP sont à Limons.

Dans les 4 classes de l'école de Luzillat 100 élèves sont accueillis. Soit un total de 175 élèves.

53 élèves sont domiciliés à Limons, 114 à Luzillat et 8 hors communes du RPI

Il y a un poste de service civique à l'école de Limons qui a pour mission de contribuer aux activités pédagogiques et citoyennes de l'école

Festivités de Noël à l'école de Limons : 2 décembre marché de Noël à l'école à 17h30 - 15 décembre repas de Noël à la salle des fêtes puis projection d'un film - 16 décembre goûter à l'école (sans les familles), l'APE offrira des chocolats, le Père- Noël remettra les cadeaux des municipalités aux enfants. *A l'école de Luzillat* : 9 décembre, en soirée à la salle des fêtes, avec les familles, marché de Noël et chants.

Piscine : MS ,GS et CP 7 séances à Bellerives ou Cusset, CE1 et CE2 10 séances à Thiers

Randonnée : Les enfants des 2 écoles se retrouveront pour partager un pique-nique et un moment de jeux aux Moussouves. Andrianjaka R .et Christophe D vont chercher un pré pour les accueillir.

QUESTIONS DIVERSES :

Réunion à Puy- Guillaume le 15 novembre 2016 à 14h30 du comité de pilotage du site Natura 2000. Le Maire et Jean-François Barraud assisteront à la réunion.

Réunion 23 novembre à Maringues : matérialisation d'une véloroute qui longerait l'Allier du Nord au Sud du département. La V70 part en limite du Cher et de la Nièvre pour aboutir à Palavas les Flots ; Le Conseil Départemental est maître d'œuvre du projet. Jean-François Barraud assistera à la réunion.

La séance est levée à 22h15